

EXPRESSION ECRITE ET ORALE 1



CODE MATIERE	TYPE D'UNITE D'ENSEIGNEMENT	V.H.S (H)	CREDITS	COEFFICIENT	
UET2.2	Transversale	21,0	1,0	2,0	
Première Année Second Cycle / Semestre 2					
OBJECTIFS CIBLES	L'expression est un moyen d'action mis en œuvre par un émetteur sur un destinataire, le premier voulait produire un effet sur le second grâce à la langue. S'exprimer à l'écrit ne revient pas à écrire, mais à écrire pour. L'objectif de cet enseignement est d'assigner à l'étudiant les bases de communication précise et l'authenticité est à rechercher en expression écrite.				
PRE-REQUIS	Aucun				
ORGANISATION DE LA MATIERE	Cours	T.D	T.P	Stage	Sortie d'études
	H	H	H	H	U
	-	21	-		
SYSTEME D'EVALUATION	Examen programmé		1	Contrôles continus	4
APERÇU INDICATIF DU PROGRAMME DISPENSE	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de discours - Procède de nominalisation et leurs usages dans la communication savante (communication scientifique) - Techniques de rédaction 				
OUVRAGES DE REFERENCES	<p>GIRARDET, J., PECHEUR, J. , GIBBE, C. (2013). Méthode de français, A1, Vocabulaire: Problèmes et exercices , CLE international , Paris, 145 pages.</p> <p>FERREOL, G. et FLAGEUL, N. (1996) Méthodes et techniques d'expression écrite et orale, édition Armond Collin.</p> <p>BARILL.D. (2008) Techniques de l'expression écrite et orale, collection method, 11^{ème} édition, Eyrolles , 346 pages.</p>				